Interreg POCTEFA

Cofinanciado por la UNIÓN EUROPEA
Cofinancé par l'UNION EUROPÉENNE

COMITÉ DE SUIVI

INTERREG V-A ESPAGNE-FRANCE-ANDORRE (POCTEFA 2014-2020)
INTERREG VI-A ESPAGNE-FRANCE-ANDORRE (POCTEFA 2021-2027)

COMPTE-RENDU PROVISOIRE DE LA RÉUNION
DU 30 JANVIER de 9h30 à 14h00

En présentiel à Jaca et en ligne à travers la plateforme Zoom

Participants:

Comission Européenne
- Valeria CENACCHI , Desk Officer (virtual)

Gobierno de Aragón
- Isabel MARTÍN, Director General de Desarrollo Estatutario y Programas Europeos
- Elena AMARO, Jefa de Sección de Cooperación Territorial
- Gabriel NAVARRO, Jefe del Servicio de Fondos Europeos (virtual)
- Fernando MARTÍN, Técnico de Cooperación Territorial (virtual)

Generalitat de Catalunya
- Teresa MEDINA, Subdirectora General de Programación de Fondos Europeos
- Quira OMS, Técnica de Cooperación Territorial Europea
- María José GUILLÉN, Técnica de Cooperación Territorial Europea (virtual)
- Sergi SÁNCHEZ, Técnico superior (virtual)
- Gemma JORDI, Responsable de Cooperación Territorial D.G. Administración Local (virtual)

Gobierno de Euskadi
- Ibon MENDIBELZUA, Técnico Acción Exterior
- Mikel MENESES, Técnico de Políticas y Fondos de Financiación Europeos

Gobierno de Navarra
- Pello PELLEJERO, Director del Servicio de Acción Europea, Cooperación Interregional y Ciudadanía Exterior
- Marina RONCAL, Jefa de Sección de Cooperación Interregional y Transfronteriza
- Ana PARDO, Técnica (virtual)
- Beatriz IDOATE, Técnica cooperación (virtual)

Ministerio de Hacienda (ANE)
- Carmen HERNÁNDEZ, Subdirectora General de Cooperación Territorial Europea
- Elena BARRIOS, Consejera Técnica
- Ana María MARTÍNEZ BORDAS, Jefa de Servicio

Ministerio de Hacienda (AC)

- Jerónimo RÍOS, Subdirector General de Certificación y Pagos
- Marcos CALDERÓN, Jefe de área

Région Nouvelle-Aquitaine

- Mathieu BERGÉ, Conseiller régional délégué à la Coopération Territoriale Européenne, à l'Eurorégion, aux ports et aéroports
- Ludovic LAREYNIE, Chef de service Europe
- Sofia MUNEVAR, Chargée de mission Coopération Transfrontalière

Région Occitanie

- Gloria PAULHE, Chargée de mission

Conseil Départemental de l'Ariège (CD09)

- Julien BERTHET, Adjoint au Directeur DDET (virtual)
- Ingrid CHANTOISEAU, Chargé de projets européens

Conseil Départemental Haute-Garonne (CD31)

- Denise MARTY, Chargée de mission

Conseil Départemental Pyrénées-Atlantiques (CD64)

- Jean-Pierre MIRANDE, Vice-président en charge des politiques de la montagne et de la coopération transfrontalière
- Émilie de BAILLIENCOURT, Chargée de mission
- Julien LATOUR, Responsable de la Mission coopération transfrontalière et extérieure

Conseil Départemental Hautes-Pyrénées (CD65)

- Maryse BEYRIÉ, 4ème Vice-présidente du Conseil Départemental 65 (Tourisme et Relations Transfrontalières)
- Clara DURAND, Chargée de mission de mission coopération transfrontalière et fonds européens

Conseil Départemental Pyrénées-Orientales (CD66)

- Florent MARTICHE, Directeur Coopérations - Fonds européens - Ingénierie territoriale
- Vanessa GARCIA-ALONSO, Chargée de mission POCTEFA

Préfecture de Région Nouvelle-Aquitaine

- Christophe DEBOVE, Chargé de mission Santé - Cohésion sociale - Fonds européens (virtual)

Préfecture de Région Occitanie

- Fabien PICHON, Chef du Service Cohésion européenne et coopérations
- Sébastien RUFFEL, Cadre d'appui au pôle politiques publiques du SGAR (virtual)

ANCT-Pyrénées

- Thomas BUNEL, Commissaire adjoint du massif des Pyrénées

Préfecture Pyrénées-Atlantiques

- Claire STAINCQ, (virtual)

- Maud HARMAND, Assistante (virtual)

Govern d'Andorra

- Maira LÓPEZ, Coordinadora de Cooperación Transfronteriza

Autoridad de Gestión

- Jean-Louis VALLS, Director Consorcio de la CTP

Secrétariat Conjoint

- Pilar MAZA, Coordinadora de la SC
- Émilie LALANNE, Técnica financiera SC
- Silvia FERNÁNDEZ, Técnica financiera SC
- Amaia ARMENDÁRIZ, Gestora de proyectos SC
- Elena GIMÉNEZ, Gestora de proyectos SC
- Teresa ZAS, Gestora de proyectos SC
- Didier VERGÈS, Gestor de proyectos
- Cristina IGOA, Responsable de comunicación
- Sylvia LINARES, Asistente de Gestión SC

Excusés:

- Département Haute-Garonne: Didier CUJIVES, Conseiller Départemental et Président de la Commission Europe
- Association des maires des Hautes-Pyrénées: Noël PEREIRA, Président
- Red Autoridades Ambientales

Accueil et présentation

Le président du CdS POCTEFA (Autorité nationale française en 2024) souhaite la bienvenue aux participants. La parole est donnée au maire de Jaca, Carlos Serrano, qui remercie également de la présence de toutes et tous, et de la tenue de cette réunion dans la ville de Jaca.

Puis, la représentante de l'Autorité nationale espagnole, la représentante de l'Andorre et la représentante de la Commission européenne saluent et remercient les travaux réalisés par l'AG, le SC et le partenariat du GdT.

Le président du CdS rappelle que POCTEFA est un programme de coopération innovant, ce qui implique des difficultés de gestion à surmonter ensemble. L'ordre du jour est divisé en paragraphes spécifiques pour le POCTEFA 2021-2027 et CdS POCTEFA 2014-2020

POCTEFA 2021-2027 : points proposés à approbation

1. Approbation du compte-rendu du 23/02/2023.

Le compte-rendu du Comité de Suivi POCTEFA célébré le 23/02/2023 est approuvé à Hondarribia sans observations de la part d'aucun membre du CdS POCTEFA.

2. Approbation du contenu du dispositif OP6 « meilleure gouvernance INTERREG ».

Le Comité de Suivi approuve le cadre d'engagement et la méthodologie présentés, un deuxième GdT POCTEFA sera convoqué pour son développement :

- Conception du GdT POCTEFA du questionnaire destiné à tous les acteurs pertinents du territoire sur le sujet, afin de recueillir toutes les informations nécessaires pour la préparation de l'appel à projets spécifique de la priorité 7.

- Dynamisation/animation de l'AG/SC et du partenariat POCTEFA aux acteurs du territoire et informations sur le sujet.

- Traitement et analyse du questionnaire pour avoir un diagnostic de frontière qui identifie les besoins et obstacles à partir des informations des acteurs du territoire.

- Rédaction et planification de l'appel à projets de la priorité 7 au premier trimestre 2025 ouvert à tous les blocs : - Collecte de données, observation ; - structuration et consolidation des structures existantes ; - obstacles.

3. Approbation du cadre de référence relatif au conflit d'intérêts pour les aires fonctionnelles du programme.

Le Comité de Suivi approuve la ***Procédure de l'Autorité de Gestion POCTEFA 2021-2027 des mesures pour réduire le risque de conflit d'intérêts dans le processus des appels à projets des Aires fonctionnelles dans le cadre de l'OP5.***

Le SC POCTEFA proposera au premier trimestre 2024 un séminaire virtuel sur les Mesures pour réduire les conflits d'intérêts aux partenaires institutionnels du Programme (CdS, CdP et organismes de gouvernance partenaires des Aires fonctionnelles) conformément au Plan de mesures pour réduire les conflits d'intérêts POCTEFA 2021-2027 approuvé par le Comité de Suivi à Hondarribia le 23/02/2023.

4. Ajustement des dotations financières de l'OP5 par aire fonctionnelle.

Le Comité de Suivi approuve la mise à jour de la répartition par Aires fonctionnelles de l'OP5, priorité 6. Le SC transmettra les informations aux Aires fonctionnelles lors de la prochaine réunion mensuelle de coordination de février et les montants seront notifiés comme suit (le montant comprend le coût FEDER de chaque OIS et le coût FEDER pour les appels à projets AF) :

Aire fonctionnelle	OP5 : FEDER TOTAL PAR AF
Ouest	15 537 559,08
Centre	9 523 020,08

Montagne Est	6 799 959,26
Littoral Est	6 005 046,87
Espace catalan transfrontalier	4 236 187,71
	42 101 773,00

Concernant le débat qui se tient entre les partenaires institutionnels du Programme sur l'équilibre financier entre la France et l'Espagne dans la maquette du POCTEFA 2021-2027, il est conclu qu'il faut essayer lors des prochains appels à projets d'avoir des propositions pour éviter le déséquilibre et travailler plus depuis le territoire sur l'animation/la dynamisation.

5. Approbation du contenu du dispositif « petits projets ».

Le Comité de Suivi approuve tous les éléments déjà validés dans le GdT POCTEFA :
- Un budget FEDER de 4M€ ;
- Un budget total de 200K€, soit un FEDER total de 130K€ par petit projet ;
- Un acompte de 60% de la 1e déclaration simple à compenser avec la deuxième déclaration ;
- Durée maximale de 24 mois ;
- Ouvert à toutes les PO, excepté à l'OS1 de l'OP1 ;
- Calendrier : couplé au deuxième appel à projets, mais avec une période de préparation de 4 mois. Ouverture de la plateforme à la fin de l'appel à projets standard ;
- Obligation d'un budget minimal par partenaire : 15 000€ en coûts éligibles.

Et le Comité de Suivi approuve également les propositions de :
- seuil des 3 000 € par membre dans les déclarations de dépenses
- création d'une liste de réserve pour l'appel à petits projets
- bonification pour de nouveaux acteurs dans les termes de la proposition d'appliquer la même méthodologie que celle appliquée dans l'appel à microprojets du FEDER restant avec des pourcentages.

Points d'information

6. Informations générales du POCTEFA 2021-2027. Premier appel à projets : résultats. Coordinateurs Territoriaux : suivi annuel. Modifications mineures du programme : code ISO1, indicateurs IP5 et plafond du montant de petits projets. La plateforme SIGEFA : état des lieux. DSGC. Contrôle de premier niveau.

Le Comité de Suivi convient que les comptes-rendus seront présentés dans une version recueillant les interventions et une version résumée avec les accords et les approbations. Avec effet rétroactif, le compte-rendu du CdP du 30/11/2023 sera révisé pour disposer d'une version étendue.

7. OP5 et Opérations d'Importance Stratégique : résumé de l'actualité des aires fonctionnelles (AF).

Le Comité de Suivi a reçu les rapports annuels d'exécution de 2023 des OIS. Le SC publiera sur le site Web de POCTEFA toutes les Stratégies Territoriales Intégrées et toute information d'intérêt relative aux Aires fonctionnelles du POCTEFA.

8. Plan d'Évaluation 2021-2027 : informations sur l'appel d'offres.

Dans une première étape, le Comité de Suivi a reçu le cahier des charges de l'appel à projets du Plan d'Évaluation 2021-2027 et, lorsqu'il sera approuvé par l'Autorité de Gestion, il recevra les informations de sa publication et toute autre information du suivi de ce plan.

9. Plan de Communication.

Le Comité de Suivi a reçu les informations sur les actions développées et qui vont être développées en matière de communication et de capitalisation. Le SC continuera à travailler sur les tâches présentées sur ces sujets.

POCTEFA 2014-2020

Points d'approbation

10. Plan d'Évaluation : présentation des derniers éléments, approbation des évaluations.

Le Comité de Suivi approuve l'Évaluation finale transversale du Plan d'Évaluation 2014-2020 et sa publication. Concernant le rapport final avec le cadre de performance, il a été signalé qu'il est élaboré fin 2023 et qu'il sera mis à jour avec les informations financières de la clôture. Ce document a été envoyé au GdT POCTEFA.

Points d'information

11. État des rapports de dépenses et de contrôles, estimations et hypothèse FEDER, cas concrets.

Le Comité de Suivi connaît la situation critique de traitement de la dépense déclarée au contrôle de premier niveau et la nécessité de pouvoir avoir une prolongation pour la clôture des Programmes INTERREG. Il n'y a toujours pas de confirmation de la CE. Il est demandé d'explorer toutes les voies possibles pour atteindre la plus forte consommation de FEDER possible pour la période 2014-2020 et la collaboration des Autorités du Programme pour collaborer sur les dossiers qui ont besoin de précisions et qui permettent à l'AG, le cas échéant, de réviser des rapports de CPN.

12. État des lieux de l'AT 2014-2020 – Déclarations 2022-2023.

Le Directeur de la CTP rappelle qu'une seconde opération d'AT, regroupant les dépenses de 2022 et 2023, a été approuvée. Les dépenses doivent être prises en charge avant le 31/01/2024 même si le délai est prolongé.

13. Séance de questions-réponses.

Le président de la réunion (ANF) remercie les autorités du programme et tous les participants pour le travail réalisé, ainsi que la Mairie de Jaca pour l'accueil.

La séance est levée à 14h00.

Mathieu BERGÉ
Autorité nationale française
Présidence du Comité de Suivi POCTEFA 2014-2020 et POCTEFA 2021-2027